



Intersyndicale CFE-CGC, CGT et FO d'Alstom VPF

La crise sanitaire s'intensifie le gouvernement a voté le week-end dernier en séance extraordinaire le prolongement l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 avec un aveu du gouvernement sur la difficulté a gérer la situation et instaurant de ce fait un nouveau confinement (allocution du président de la république du 28 Oct.20) .Des cas positifs ont été détectés dans tous les établissements d'Alstom. Les autorités sanitaires tirent la sonnette d'alarme sur le risque d'engorgement des services de réanimation,le port du masque est obligatoire même dans nos rues. Lors de son allocution du 28/10/20 le président de la république a précisé, « le télétravail sera généralisé partout où cela est possible ».

En conséquence les syndicats du site de Petite-Forêt, CFE-CGC, CGT et FO demandent à la direction la généralisation là où cela est possible du TAD, à 100%, avec un minima 3 jours de TAD par semaine pour les personnes éligibles mais qui souhaiteraient venir sur site pour ne pas se sentir isolées

Les salariés d'Alstom de Vpf s'inquiètent de cette « seconde vague » annoncée

Face à ces constats alarmants, à l'inquiétude générale et aux recommandations gouvernementales, la seule réponse de la direction consiste à dire que les mesures mises en place sont suffisantes et que la charte TAD établie pour une période **hors covid** est la seule applicable. De nombreux clusters se développent tous les jours dans les établissements ayant pourtant recours à des contraintes sanitaires strictes preuve que les mesures de prévention, quelles qu'elles soient, ne suffisent pas à empêcher l'émergence d'un cluster et la transmission de la covid-19 aux salariés sur leur lieu de travail. Une communication imprécise des chiffres de contaminations sur le site de VPF ne démontre rien de rassurant A chaque niveau, Tout doit être mis en œuvre pour limiter l'emballement de la pandémie à commencer par un TAD étendu comme il est pratiqué dans les autres grandes entreprises de la région.

Nous demandons que la direction prenne ses responsabilités pour garantir la santé de l'ensemble de ses salariés en affichant un plan plus ambitieux sur le nombre de jours de TAD. Cette action participera à l'effort national et sera un acte citoyen vis-à-vis des personnels de santé. Sans mise en œuvre très rapide de cette mesure, et vue les risques encourus, nous appellerons à utiliser « Alert Procedure ».

Pour la CGT
DARDARI Samir

Pour la CFE/CGC
MOUNIER Françoise

Pour FO
JOZWIAK Vincent